



Commune de Lutry

Municipalité

**Communication n° 609/ 2017
au Conseil Communal du 30 octobre 2017**

Objet : séance du Conseil communal de décembre 2017 et souper

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La dernière séance du Conseil communal a été fixée au samedi 9 décembre 2017.

Toutefois, la Direction de l'Hôtel Le Rivage vient de nous informer qu'à la suite d'une importante réservation durant la journée, un 2^{ème} grand service le soir ne pourrait pas être garanti.

Malheureusement les solutions envisagées par la Municipalité n'offrent pas le même confort et le même service que l'Hôtel.

Après considération et, d'entente avec le Président du Conseil communal, la Municipalité vous informe que la dernière séance du Conseil communal est avancée au :

- **Samedi 2 décembre 2017,**

Elle sera suivie du traditionnel repas de fin d'année à l'Hôtel Le Rivage.

Nous vous remercions de prendre note de ce changement de calendrier et vous remercions pour votre compréhension.

Renseignements complémentaires : Jacques-André Conne, Syndic